

AVIS AUX RIVERAINS



RUE HERAULT (entre la rue d'Arthelon et l'avenue du Bois)

Nos réf. MB/ VH – DTO – 2024 –4497/ D



Le **10 OCT. 2024**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous informe qu'à compter, **du lundi 21 octobre 2024, pour une durée de 2 semaines**, des travaux de rénovation de la voirie vont être réalisés, **rue Hérault entre la rue d'Arthelon et l'avenue du Bois**.

Ces travaux représentent un coût de **127.000 € TTC** et vont consister à :

- **Rénover le caniveau destiné à récupérer les eaux pluviales actuellement en béton par des pavés ;**
- **Rénover le revêtement de la chaussée en enrobé noir clouté ;**
- **Conserver le régime actuel de voie en « zone de rencontre »**

Pendant la durée de ce chantier, les dispositions suivantes seront prises suivant l'avancement des travaux :

- **La circulation des véhicules sera interdite entre 8h00 et 17h00**, sauf les week-ends, à l'exception des véhicules de secours ;
- **Le stationnement des véhicules sera interdit en permanence** sur l'ensemble de la voie dans l'emprise du chantier ;
- **Des cheminements protégés seront aménagés** pour que la voie reste accessible aux piétons en permanence.

Vous pourrez vous référer aux arrêtés de police qui seront affichés au droit du chantier pour une description précise des conditions de stationnement et de circulation pendant la période de travaux.

Consciente des nuisances occasionnées, l'entreprise chargée de la réalisation de ces travaux a été sensibilisée afin que cette opération de voirie soit réalisée dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

Le service voirie de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest en charge de cette opération de travaux se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pourrez le joindre au numéro suivant :

Maitre d'Ouvrage : EPT Grand Paris Seine Ouest - **Monsieur Marouane Ben Salah**, Chargé d'Opérations VRD – **Tél : 01.46.26.52.68**.

Certain qu'au-delà de la gêne ponctuelle, vous serez sensible à cette rénovation de l'espace public, particulièrement valorisante pour notre Ville, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le maire et par délégation,
Maire adjoint
Patrick de la Marque
Signé électroniquement le
Le 10 octobre 2024



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SEVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY